



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94891

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE 29/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2007

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2012B1871

Siret : 497 662 999 00042

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 30689

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1400280

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1400280

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : CONSTRUCTIONS BOIS PETER M.

34 RUE DU CERF  
UBERACH  
67350 VAL-DE-MODER

Téléphone : 03 88 07 66 04

Portable : 06 23 56 06 97

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@constructionsboispeter.fr

Responsabilité légale :  
PETER MARTIAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/07/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	18/01/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	18/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.